



Gennevilliers : Paprec Energies, le Sycotom et le Sigeif lancent le projet Biométhanisation

Sébastien Petithuguenin, Président de Paprec Energies, Eric Cesari, Président du Sycotom, Jean-Jacques Guillet, Président du Sigeif ont posé ce matin la première pierre du projet Biométhanisation, en présence de Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers et de Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris. D'une capacité inédite dans l'Hexagone de 50 000 tonnes, l'usine conçue par l'expert français de la gestion des déchets bénéficiera de process industriels innovants et deviendra une véritable référence européenne. Le biogaz obtenu sera injecté dans le réseau francilien. Outre cette énergie verte, le process générera du fertilisant agricole, un recyclage organique dont Paprec est un des experts européens. Une coopérative agricole partenaire du projet assurera la gestion de cet engrais.

Paris, le 21 juin 2022,

Les déchets alimentaires représentent le tiers de la poubelle des ménages. Actuellement collectés dans la poubelle grise, ils sont encore stockés ou incinérés. Leur valorisation est un des défis actuels de la transition énergétique identifiés par le législateur européen. Ainsi, à partir du 31 décembre 2023, le tri à la source des biodéchets va devenir obligatoire sur l'ensemble du territoire. Dans les entreprises mais aussi à domicile, les déchets organiques devront être triés dans un contenant à part.

Le Sycotom, syndicat en charge de la gestion des déchets ménagers franciliens et le Sigeif, plus grand syndicat d'énergie en France, ont prévu un dimensionnement de 50 000 tonnes afin de valoriser les déchets alimentaires de l'Ile-de-France. Paprec Energies sera en charge de la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance pour 19 ans de cette usine.

Un marqueur francilien de la transition écologique

Pour Sébastien Petithuguenin, Président de Paprec Energies, « Cette usine transformera des déchets jusqu'alors enfouis ou incinérés, en gaz vert et bio-fertilisants. Elle permettra ainsi de préserver les ressources naturelles et d'avancer dans l'indépendance énergétique du territoire. » L'usine représentera un investissement de 52 millions d'euros dont 26 millions d'euros viendront de Paprec. Le contrat d'une durée de 19 ans inclut quatre ans de conception, de travaux et de mise en service. Les travaux débiteront en janvier 2024 pour une entrée en service de l'usine mi-2025.

Stéphane Leterrier, directeur général de Paprec Energies, souligne un point clé de ce contrat : « durant les dix premières années de fonctionnement de l'usine, pendant la montée en puissance de la collecte en Ile-de-France, Paprec apportera le complément de biodéchets nécessaires à la saturation de l'outil de production, qui sera obtenue dès 2027 ».

Un modèle environnemental sur le territoire

La préparation des bio-déchets est réalisée grâce à une technologie innovante choisie par Paprec. Sa particularité : un traitement qui permet de mieux séparer les indésirables (plastiques, textiles...) et de donner un fertilisant et du biogaz de qualité optimale.

« Nous avons voulu là encore que cette usine soit un modèle environnemental sur le territoire. Avant tout, avec un fertilisant dont la qualité est garantie, et zéro émission, nos technologies de traitement anticipent les nécessités du XXIème siècle. Ensuite, nous avons souhaité que le bâtiment lui-même réponde aux enjeux environnementaux. L'alimentation en énergie viendra ainsi du biogaz généré par l'usine. Par ailleurs, les fertilisants produits seront acheminés sur les lieux d'utilisation par la Seine, en péniche », souligne Stéphane Leterrier.

Le projet en chiffres

- 50 000 tonnes par an de biodéchets gérés dans l'usine, une capacité unique en France
- 52 millions d'euros d'investissement (26 millions pour Paprec)
- 19 ans de contrat, dont 4 de conception et construction
- Près de 36 000 MWH PCS/an seront générés et majoritairement réinjectés sur le réseau de gaz, l'équivalent de l'alimentation de près de 5400 foyers
- 43 000 tonnes d'engrais liquide permettront de fertiliser des terres agricoles de la région

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé en 1994. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites dans huit pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et a atteint 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021.

Contact presse : Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 agathe.remoue@paprec.com